

Atteint d'une maladie grave... et si c'était moi?

Vous êtes en bonne santé? Tant mieux! C'est un de vos principaux atouts pour bâtir et maximiser votre patrimoine financier. Par contre, si jamais vous deviez conjuguer avec une maladie dont la gravité vous empêcherait de travailler pendant une longue période, pensez-vous être suffisamment protégé d'un point de vue financier?

Vous pensez être bien protégé avec l'assurance invalidité/salaire souscrite auprès de votre employeur? Cette protection est certainement utile mais, dans la plupart des situations elle s'avère insuffisante et vous pourriez peut-être ne pas y être admissible. Ce type de prestation est versée sur une base mensuelle en cas d'invalidité TOTALE et ne dépasse généralement pas 70% de votre revenu annuel.

Saviez-vous qu'une protection d'assurance maladies-graves vous permettrait à la fois de préserver vos épargnes, d'alléger vos obligations financières, d'obtenir le support d'un membre de votre famille sans le pénaliser financièrement, de vous offrir des soins privés et des meilleurs traitements sans délais, d'effectuer des changements pour adapter votre résidence à votre nouvelle situation, de prendre le temps de vous rétablir, de reprendre le contrôle de votre vie et de préserver vos projets d'avenir?

Grâce à l'amélioration des conditions de vie et aux progrès de la médecine, nous pouvons aujourd'hui espérer vivre plus longtemps. Considérant cette situation, le risque est toutefois plus grand de contracter une maladie grave au cours de notre vie. Se prémunir de moyens concrets afin de faire face aux contraintes financières que ce risque nous impose devient essentiel.

Dans ce contexte d'évolution sociale extrêmement rapide, plusieurs experts estiment que de protéger sa situation financière en cas de maladie est désormais nécessaire au même titre que de protéger celle de ses héritiers en cas de décès. Pensez aussi à protéger vos enfants! Une protection est aussi disponible pour eux. Le principe de cette assurance est simple: Une somme forfaitaire que vous aurez préalablement déterminée avec votre conseiller en sécurité financière vous sera versée si un diagnostic précis est prononcé par un médecin.

La compagnie d'assurance verse alors la somme et n'a aucun droit de regard sur ce que vous en faites. Si on s'y attarde, les dépenses inhabituelles engendrées par une maladie grave, telles les soins infirmiers à domicile, les soins d'hygiène, l'adaptation de l'environnement physique (handicap), l'entretien ménager, la préparation des repas, etc., la facture pourrait grimper très rapidement. Sachant cela, la protection représente un bon coup de pouce au niveau financier tout en favorisant un rétablissement plus rapide.

Sont généralement incluses dans les différentes protections disponibles sur le marché, plusieurs maladies graves parmi les suivantes: accident vasculaire cérébral (AVC); crise cardiaque infarctus; pontage des artères coronaires; remplacement des valves du cœur; cancer; tumeur bénigne au cerveau; insuffisance d'un organe nécessitant une greffe; insuffisance rénale; transplantation d'un organe vital; maladie d'Alzheimer; maladie de Parkinson; méningite bactérienne; sclérose en plaques; brûlures graves; cécité; coma; paralysie; perte de la parole, VIH contracté dans le cadre de votre profession.

Certaines compagnies ajouteront d'emblée à cette liste certaines complications reliées à des maladies infectieuses, et même le diagnostic précoce de certaines maladies dégénératives. Pour une protection encore plus complète, offrez-vous l'option de la garantie de remboursement des primes:

- Si vous n'avez pas été atteint d'une maladie grave et que votre contrat arrive à échéance, vous recevrez un remboursement de toutes les primes payées (certaines conditions s'appliquent);
- Si vous décédez prématurément, votre bénéficiaire nommé recevra les primes payées (jusqu'à concurrence de 25% du capital souscrit).

Vérifiez avec votre conseiller en sécurité financière des modalités quant au montant de la protection désirée, la durée optimale de votre contrat et des options que vous désirez y ajouter.

Saviez-vous que les reprises hypothécaires sont dues en grande partie à l'incapacité du propriétaire d'effectuer ses paiements en raison de son état de santé? Si l'assurance-vie pouvait autrefois suffire à protéger la situation financière de vos héritiers, la protection d'assurance maladies-graves quant à elle saura procurer une stabilité budgétaire POUR VOUS-MÊME durant une épreuve difficile engendrée par une maladie.

Votre institution financière vous suggérera d'y souscrire lors de votre signature contractuelle hypothécaire. Toutefois, **réviser d'abord avec votre conseiller en sécurité financière** quelles sont les meilleures options pour vous afin d'éviter de vous lier cette dite institution. Est-ce que une compagnie d'assurance habitation accepterait d'assurer votre maison contre le feu si elle était en train de brûler?

Pour vous procurer une assurance maladies-graves, vous devez être en bonne santé.



Karine Marcotte, B.A.A.
Conseillère en sécurité financière
Les Services Financiers CAP
Représentante en épargne collective
pour le compte de SFL Placements
kmarcotte@bellnet.ca
www.sflcap.ca

Jocelyne LESSARD
COFFRIER IMMOBILIER
Via Capitale Champlain
Agence immobilière
C : 514-913-5291
B : 450-679-3011 P.323

PROTECTION hypothécaire
PROTECTION domiciliaire

**VISITE LIBRE DIMANCHE 15 AVRIL DE 14H À 16H
AU 822 CLAUDE DE RAMEZAY À MARIEVILLE**

PROPRIÉTÉ PRESQUE CENTENAIRE

À moins de 30 minutes du pont Champlain, belle propriété respectueuse de son passé. Dès votre entrée vous apprécierez ses grandes pièces à airos couvertes, sa magnifique cuisine avec sa cuisinière aux allures rustiques, son boulevard qui donne sur la cour arrière, piscine, bien aménagée à l'abri des regards indiscrets. Tous les planchers sont de lattes d'ardoise ou de céramique. Trois chambres de bonnes dimensions à l'étage, beaucoup d'espaces de rangement. Grand garage détaché et stationnement pour 4 autos. Plusieurs rénovations de bon goût ont été effectuées récemment.

Occupation flexible, une visite s'impose! MLS 8631592

Prix 319,900\$